Un seul lot a été vendu en 2021 pour 54 740 €.

Je soumets à votre approbation le compte de gestion de M. le Trésorier et le compte administratif 2021 du Budget annexe du lotissement de la Plaine d'Anclades.

(2 annexes)

12 - CONCESSIONS DE SERVICES PUBLICS : RAPPORTS ANNUELS 2021

L'article L.3131-5 du Code de la commande publique prévoit que les concessionnaires produisent chaque année un rapport, comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.
Je vais vous présenter ci-après une synthèse des rapports des délégataires du Golf et du Pic du Jer.

Je vous précise que ceux-ci font l'objet d'un document annexe au Compte administratif, lequel est consultable à la Mairie (Pôle des assemblées).

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (CSP) DU GOLF DE LOURDES 2021

La Société Golf Référence / AIMG Gestion est titulaire du Contrat de service public pour la gestion du Golf de Lourdes pour une durée de 5 années. Ce contrat a débuté le 1er janvier 2019, et prendra fin le 31 décembre 2023.
Le Golf de Lourdes participe activement à la valorisation d'un site environnemental exceptionnel en proposant une offre attractive de prestations vers tous, dans une mission affirmée de service public et avec la volonté de se rapprocher et d'atteindre l'équilibre de fonctionnement indispensable à la collectivité.
La volonté du concessionnaire est d'élever dans une stratégie de développement durable sur la durée le niveau de cette structure afin qu'elle reste un élément phare de la ville de Lourdes et l'inscrire ainsi dans les atouts touristiques locaux.
Après une période de confinement difficile, l'exercice 2021 a vu une belle dynamique s'installer avec un nombre croissant de nouveaux golfeurs.

BILAN SUR LE PERSONNEL DU GOLF :
Il se compose de 8 salariés et un stagiaire pour la période estivale. 5 personnes sur le terrain et 3 à l'accueil.
• Pas d'évolution majeure affectant la situation du personnel intervenant dans le cadre du service concédé.
• Pas de modification de la Convention collective applicable.
• Pas d'accident de travail significatif survenu au cours de l'exercice.
• 172 heures (pour 3 TIG) réalisées sur le golf en 2021.
• Pas de modifications apportées dans l'organisation du service malgré le départ du Greenkeeper pour rupture conventionnelle et le transfert d'un agent vers la ville de Lourdes.

BILAN DE LA FRÉQUENTATION 2021 :
Le nombre de passage global est comptabilisé par NETGOLF, un nouveau logiciel qui équipe plus de 120 golfs en France. Pour 2021, il est de 5 731 joueurs.
Parmi ces passages, 2 078 Green-fees sont comptabilisés (des joueurs de l'extérieur qui paient à la partie).
Les joueurs viennent principalement des départements 64 et 65, dont 80 % d'hommes avec une moyenne d'âge approchant les 65 ans.

La saison 2021 se traduit par 128 abonnements pour un total de 161 personnes (couples inclus).
La convention partenariale avec le SIMAJE se traduit par la venue au golf de 5 établissements scolaires et d'une centaine d'enfants des accueils de loisirs. En complément, une campagne d'information/initiation s'est déroulée auprès de 7 établissements scolaires.

BILAN TECHNIQUE :
La problématique de la remise en état des trous n°13,14 et 15 par un procédé de « Top dressing », qui consiste en un apport de sable conséquent permettant la stabilisation du terrain, est toujours d'actualité.
Avec la mise en place du chantier d'insertion autour du lac, la poursuite de l'enlèvement des pierres sur le parcours ainsi que le nettoyage des sous-bois, ronciers et filets du practice ont pu reprendre.

BILAN DES INVESTISSEMENTS :
• Le tracteur CARRARO acheté en 2019 a été remplacé par un modèle BCS plus puissant et mieux adapté pour un montant de 35 460 € HT.
• L'installation de l'arrosage des départs à hauteur de 8 584 € HT améliore la qualité du terrain et a été complétée par une formation spécifique des jardiniers.

BILAN FINANCIER :
Le Pro-Shop enregistre un chiffre d'affaires de 8 883 € HT, soit 30 % de plus que lors de l'arrivée du concessionnaire en 2019.
Le pro de golf annonce 19 108 € HT de chiffre d'affaires en lien avec la progression des abonnements constatés, et plus particulièrement la création d'une formule découverte qui se traduit par 30 abonnements supplémentaires.
Le chiffre d'affaires 2021 s'élève à 437 083 €, dont 242 556 € de compensation pour service public versée par la ville de Lourdes.
Les produits d'exploitation s'élèvent à 460 204 €, pour 477 416 € de charges d'exploitation, soit un déficit d'exploitation de - 17 213 €.
La prise en compte de produits exceptionnels conduisent à un résultat net positif de 16 858 € avec des produits de 495 321 € et des charges de 478 462 € en légère augmentation par rapport à celui de 2020 de 6 077 €.
Il est à noter que le résultat tient compte d'une avance de trésorerie de 25 000 € auprès du fonds L'OCCAL de la Région Occitanie, avance qui devra être remboursée de mai 2022 à fin 2023, date de fin de la concession.

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (CSP) DU PIC DU JER 2021

Par délibération en date du 15 octobre 2018, le Conseil municipal a acté le recours à la délégation de service public pour l'exploitation du Pic du Jer, pour une durée de 5 ans à compter du 19 avril 2019 assortie d'une tranche optionnelle de neuf ans en cas de dépassement des 100 000 visiteurs par an.
La concession de service public signée avec EDEIS Concessions fixe les missions et assigne les objectifs suivants :
- exploitation et gestion du funiculaire,
- accueil du public sur site,
- conception et mise en œuvre d'une nouvelle offre de services touristiques et sportifs,
- entretien et maintenance des biens espaces et bâtiments mis à disposition,
- promotion et commercialisation du site,
- augmentation de la fréquentation.

Depuis le mois d'avril 2021, la direction générale d'EDEIS a décidé la mise en place d'une organisation régionale des exploitations. Celle-ci permet de fluidifier les liens entre la

direction générale et les équipes sur site afin d'assurer un suivi de la politique générale du groupe, de maîtriser les enjeux des différents dossiers et renforcer les liens avec le délégant grâce à une représentation locale d'EDEIS.

BILAN FINANCIER :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 s'élève à 552 440 €, dont 83 % provient de la billetterie et 17 % de produits de la boutique et du restaurant.
Les revenus de la billetterie comprennent les ventes Funiculaire pour 363 805 €, la Grotte pour 18 842 €, le VTT pour 58 836 € et le Pass 2L pour 16 668 €.
Parmi les revenus annexes, il est à noter une augmentation significative des recettes du restaurant.
Les charges d'exploitation s'élèvent à 566 691 €, réparties avec 41 % de charges de personnel, 27 % de services extérieurs, 15 % d'achats, 3 % d'impôts et taxes.
Le résultat d'exploitation est en déficit de - 14 252 €, le résultat net avec IS est en déficit de - 86 €.

BILAN FRÉQUENTATION 2021 :

En raison de l'épidémie de la COVID-19, l'autorisation d'ouverture du site n'a été effective qu'à compter du 19 mai 2021. Les horaires d'ouverture été/hiver ont été respectés à l'exception des fermetures anticipées pour cause météo.
La météo, peu propice jusqu'en fin juillet, a été préjudiciable pour la fréquentation, mais seulement deux fermetures anticipées en début d'après-midi ont été enregistrées en raison de mauvais temps au premier semestre et une en toute fin de saison (novembre).
Avec 42 043 passages en 2021 contre 32 825 en 2020, la comparaison est peu significative par rapport au nombre de jours d'ouverture supplémentaires en 2021 en raison d'un confinement plus court.
La progression constante remarquée ces dernières années subit un coup d'arrêt, avec une hausse de seulement 4 % de clients sur la saison par rapport à 2020 avec 5 semaines d'exploitation en plus en 2021. La concurrence de sites touristiques de montagne nouvellement ouverts peut être un facteur limitant qu'il conviendra d'étudier sur une période plus longue.
Pour autant, plusieurs évènements ont été organisés sur site :

- 3 escape-games organisés par Cohézion ont eu lieu sur l'ensemble du site du Pic du Jer,
- Une journée spéciale Fête des mères avec repas et après-midi musical,
- Le feu d'artifice du 14 juillet avec soirée grillades et animation musicale,
- DJ Set les après-midi d'été : animations le vendredi ou samedi (selon la météo) entre le 14 juillet et le 31 août,
- La PYR-EPIC VTT dont l'arrivée après deux jours de course était au Pic du Jer (Pic du Midi/Barèges/Luz-Ardiden/Pibeste et Pic du Jer) avec 300 participants.

BILAN TECHNIQUE :

Les vérifications annuelles de la machinerie, des cabines et l'entretien de la ligne ont été effectués par l'entreprise MECAMONT entre la dernière semaine de janvier et la première semaine de février. A ces mêmes dates l'entreprise SEIREL s'est chargée de la vérification électrique.
Les essais en charge ont produit une distorsion du câble d'un mètre, nécessitant un raccourcissement et impactant pour le futur une vitesse du funiculaire à 2m/sec.

BILAN INVESTISSEMENTS/TRAVAUX :

Un nouveau matériel de contrôle et billetterie a été installé permettant l'achat et le paiement par carte bancaire (avec ou sans contact) de tickets pour les piétons, et de rechargement des cartes à puces à la journée pour les VTT.
En complément un portique piéton et un portique VTT/PMR à lecture des QR codes sur les tickets émis par nos caissières, par l'automate, sur notre site internet ou le site internet de NPY ouvrent automatiquement l'accès aux détenteurs de titres.

Pour finir, la peinture de la gare extérieure s'est déroulée en deux étapes. Façade avant et sud aux mois de mars et avril, nord et arrière en juin et juillet pour un résultat satisfaisant.
Il n'y a pas eu d'incident significatif en 2021, par contre des signaux inquiétants tout au long de l'année concernant l'état de l'installation électrique et électronique faisant fonctionner le funiculaire marquent le besoin urgent de procéder à la rénovation complète de l'installation.
L'installation après 26 ans de service est devenue obsolète. Les pièces principales d'origine et à fort enjeu ne sont plus disponibles en cas de panne.

Dans les missions récurrentes, le débroussaillage intégral des abords de la ligne ainsi que la maintenance des sentiers de randonnées et de balisage des pistes VTT ont été menés à bien en début de saison. De même, le nettoyage et l'éclairage des grottes a été réalisé.

BILAN SUR LE PERSONNEL DU PIC :
L'effectif au 31 décembre 2021 est de 3 salariés en CDI. La liste des salariés en CDD est variable et aucun n'est en contrat au 31/12/2021. A total, 12 CDD ont été embauchés.
Ni conflit social, ni grève n'ont été observés en 2021 au sein de EDEIS Pic du Jer.

(2 annexes)

13 - PLAN AVENIR LOURDES (PAL) : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FNADT 2022

Le Plan Avenir Lourdes (PAL) approuvé le 17 février 2022 par l'ensemble des partenaires présente 100 actions qui ont pour objectifs de construire la destination Lourdes 2030 et donner un nouvel élan à la destination Lourdes autour d'une ambition d'aménagement et de développement intégrant la dimension transition écologique.

Dès cette année 2022, des travaux d'embellissement, d'accessibilité tant pour les habitants que pour les visiteurs, vont faire l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) 2022.

Ces actions sont les suivantes :

- **Action n°35 : Repenser le schéma d'accessibilité**

En parallèle du Schéma Directeur Urbain (SDU), et en lien avec l'étude du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) (financée par l'ANCT), un schéma d'accessibilité et de circulation sera élaboré pour définir l'évolution à moyen terme des déplacements dans la ville. L'objectif est de rendre la ville plus moderne en termes d'accès, plus respectueuse des piétons et mieux articulée autour d'axes de circulation plus qualitatifs et adaptés aux publics accueillis. Pour ce faire, le résultat de l'étude SMART CITY (action financée par la Banque des territoires dans le cadre d'Action Cœur de Ville) permettra de mettre en place un réseau de parkings hiérarchisés (visiteurs, riverains, etc.) et une signalétique intelligente visant à mieux orienter les flux de circulation.

Coût de l'opération : 517 000 € HT
FNADT 2022 sollicité : 206 800 € (40%)
Autres financeurs à solliciter : 134 420 € (26%)
Autofinancement : 175 780 € (34%)

- **Action n°37 : Rénover les trois places centrales Marcadal, Champ Commun et Peyramale, aménagement du quartier Maransin et sécurisation de l'axe Nord/Sud**